

CONCEPT PEDAGOGIQUE



NOS VALEURS

- Accompagner les enfants dans leur évolution et leurs besoins de manière éducative et structurante au moyen des règles usuelles
- L'échange et la collaboration avec les parents, les partenaires sociaux et les entreprises
- Le respect de chaque personne
- La collaboration intergénérationnelle.



SOMMAIRE

1. Introduction

2. L'orientation générale

- 2.1. Objectifs, réflexion de l'équipe éducative
- 2.2. Le label APEPO
- 2.3. Processus d'inscription
- 2.4. Adaptation
- 2.5. Déroulement d'une journée
- 2.6. Accueil et départ
- 2.7. Accueil du matin par petits groupes
- 2.8. Diverses activités éducatives
 - 2.8.1. Activités thématiques
 - 2.8.2. Jeu libre, jeu symbolique
 - 2.8.3. Jeu dirigé
 - 2.8.4. Activités de transition
 - 2.8.5. Activités de la vie quotidienne
- 2.9. Sieste / repos
- 2.10. Promenade
- 2.11. Repas
- 2.12. Hygiène
- 2.13. Limites et autorités

3. Différents acteurs

- 3.1. Parents
- 3.2. Équipe éducative
- 3.3. Organisation
- 3.4. Autorités
- 3.5. Membre du comité de l'Association
- 3.6. Entreprises

4. Conclusion

1. INTRODUCTION

La crèche « les Petits Kangourous / Die Chline Kängurus » est une structure d'accueil de la petite enfance bilingue français / allemand pour les enfants en âge préscolaire (3 mois à 4-5 ans). Elle se situe à la rue de l'Argent 40 au cœur de la ville de Bienne. C'est un quartier bien desservi par les transports publics et les commerces, proche du centre-ville permettant ainsi une facilité d'accès. Elle se veut un lieu de rencontre pour les enfants où ils peuvent développer leurs compétences, leur autonomie, la confiance en soi à leur rythme et se socialiser en étant accompagnés tout au long de la journée par une équipe éducative qualifiée : des éducateurs/trices diplômés/ées, des ASE, des auxiliaires, des apprenties et des stagiaires.

Ce lieu complémentaire à la famille se veut un lieu où les enfants vont pouvoir se développer d'après le courant pédagogique « multi âge » ; 2 à 3 groupes multi-âge de 8 à 12 vont être créés au quotidien permettant l'accueil de 24 enfants répartis sur 248 m² dans un environnement stable et sûr.

L'équipe éducative de la crèche place l'enfant au centre de ses préoccupations quotidiennes. Une collaboration étroite avec les parents, l'institution lui permettra d'offrir une excellente prise en charge des enfants.

Ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30, exceptés les jours fériés et les fermetures annuelles, les parents ont la possibilité de placer leur/s enfant/s de 3 manières différentes, mais au minimum 3 demi-journées par semaine ; à savoir :

- Demi-jour sans repas (matin ou après-midi)
- Demi-jour avec repas (matin)
- Toute la journée

Les vacances annuelles :

- 2 semaines aux Fêtes de fin d'année ; la dernière semaine de décembre et la 1^{ère} de janvier.
- Semaine à Pâques.
- 2 semaines en été, soit les deux dernières de juillet.

2. L'orientation générale

2.1. Objectifs, réflexion de l'équipe éducative

Le concept pédagogique de la crèche a été rédigé dans le but de définir une ligne conductrice pédagogique à partir de laquelle l'équipe éducative va pouvoir œuvrer au quotidien mettant ainsi les enfants au centre de leurs préoccupations quotidiennes. Cet outil de travail est un support permettant à l'équipe éducative de s'y référer lors de questionnements.

La ligne pédagogique est le fruit d'un travail d'équipe, d'une réflexion, d'une mise en commun reposant sur des valeurs humaines importantes pour chacun et chacune. Des valeurs humaines qui doivent être inculquées aux enfants dès leur plus jeune âge pour contribuer à leur bon développement physique, social, affectif et intellectuel.

Ainsi, les valeurs humaines institutionnelles définies sont la sécurité, le bien-être, la confiance, l'ouverture d'esprit, le respect d'autrui et de soi, l'écoute, le partage, l'autonomie, l'apprentissage de l'hygiène personnelle, de la santé, de la propreté.

A la suite de ce travail de réflexion, il a été défini que la crèche serait de type vertical. Le groupe vertical, appelé aussi groupe multi âge (groupe d'enfants d'âges différents) est une approche éducative qui a pour objectif de concilier individualité de l'enfant et collectivité, et de respecter les différents niveaux de développement de l'enfant, sa personnalité et ses intérêts. Les groupes multi âges sont donc porteurs de riches apprentissages favorisant ainsi le développement social et intellectuel.

Les avantages du groupe multi-âge :

- Les plus jeunes voient les enfants plus âgés comme des modèles à imiter. Cela suscite de l'envie et de la motivation pour chacun d'entre eux.
- Les plus grands aident également les plus petits dans leurs apprentissages. Des valeurs de partage, de solidarité et de responsabilité voient alors le jour et sont importantes pour former les citoyens de demain.
- Chaque enfant a le temps de grandir au sein d'un environnement réfléchi et adapté.
- Les groupes multi âges permettent notamment aux enfants de faire plusieurs apprentissages et d'établir des liens forts avec leurs amis et leur éducatrice.
- Ce type de regroupement engendre toutefois certains défis d'organisation, comme organiser des sorties et des activités avec des enfants d'âges différents.
- Les éducatrices peuvent adapter leurs pratiques pour surmonter les défis liés aux groupes multi âges.

Le mélange des âges favorise non seulement l'interaction chez les enfants mais contribue également au développement socio-éducatif, du langage de l'enfant plus jeune tout en augmentant les capacités d'apprentissage de l'enfant plus âgé. Les enfants apprennent à leur propre rythme tout en respectant leurs camarades.

L'éducatrice peut alors adopter certaines pratiques pour favoriser le développement de tous les enfants d'un groupe. En effet, étant cognitivement plus proche de l'éducatrice, les enfants plus âgés ont une meilleure compréhension pouvant ainsi être un « exemple » pour les plus jeunes. Cette interaction permet aux enfants plus âgés d'être valorisés et se sentir reconnus à travers leurs capacités.

2.2 Le label APEPO

L'équipe éducative se donne comme mission de suivre la formation complète pour l'obtention du label « APEPO » en collaboration avec l'association « Ratatam-Plus » en Suisse Romande, dont l'objectif principal est de participer au développement de relations heureuses entre les adultes et les enfants.

Tout au long de l'année, elle accueille non seulement dans ses divers ateliers les parents désireux d'avancer dans leurs approches éducatives mais forme également des professionnels de l'enfance remettant ainsi aux structures d'accueil de la petite enfance activement engagées dans l'utilisation d'approches éducatives favorables aux enfants.

Le label Apépo signifie « Approche Educatives Positives ». Il a pour objectif de répondre aux cinq besoins fondamentaux des parents, des enfants et des éducateurs dans la prise en charge : l'accompagnement, la formation, la prévention, l'orientation et la communication.

Il est de notre ressort :

- D'apporter suffisamment d'informations aux parents afin de les soutenir dans leur choix de la structure qui accueillera leur/s enfant/s.
- De chercher et d'offrir des modules de formation continue afin d'harmoniser la pratique de l'équipe éducative.
- De faire de la prévention auprès des parents et autres acteurs contre toute forme de VEO (violence éducative ordinaire).
- De mettre en place une communication transparente entre les divers acteurs (parents, enfants, structure) afin d'assurer une excellente prise en charge.

2.3 Processus d'inscription

A l'inscription de l'enfant à la Crèche, les parents :

- Prennent pour la 1ère fois contact avec la structure.
- Remplissent le formulaire de pré-inscription et le transmettent à la structure
- S'il y a de la place, la structure prends contact avec le/les parent/s pour les en informer.

- La direction et les parents conviennent d'un rendez-vous afin qu'ils aient l'occasion de venir visiter les lieux de faire connaissance avec l'équipe éducative, avant le début de la fréquentation.
- La structure transmet les documents pour valider l'inscription.
- Les parents doivent remplir le formulaire d'inscription définitive, lire et signer le règlement de la crèche et s'acquitter de la taxe d'inscription unique.
- Une fois l'inscription définitive validée, l'éducatrice référente du groupe prend contact avec les parents afin de fixer la période d'adaptation de l'enfant avant le début de sa fréquentation en crèche.

Lors de cette première visite, les parents ont l'occasion de faire connaissance avec l'équipe éducative, mais plus particulièrement avec la personne de référence qui va s'occuper de leur/s enfant/s lors de la période d'adaptation. Il est indispensable que les parents puissent poser toutes les questions relatives à la prise en charge de leur/s enfant/s dans la structure.

2.4 L'adaptation

L'adaptation de l'enfant va lui permettre de se familiariser en douceur avec son nouvel environnement et de faire la connaissance des nouvelles personnes. Il va progressivement prendre de nouveaux repères, s'habituer aux bruits et aux autres enfants. Un nouveau rythme de vie commence : celui de la crèche.

L'accompagnement du parent avec le groupe permet d'apporter et de construire un environnement sûr pour l'enfant. En étroite collaboration avec l'équipe éducative, le parent va pouvoir mettre en confiance l'enfant avec les nouveaux lieux.

Au début, l'adaptation s'effectue avec un ou les deux parents. La responsable du groupe accompagne le parent et l'enfant vers le groupe. Ainsi, ils vont pouvoir prendre confiance dans ce nouveau lieu auprès des nouvelles personnes et créer un lien de confiance. Nous considérons que les parents sont associés à l'équipe éducative et à l'enfant. Il s'agit d'une étroite collaboration. Le 1er jour de l'enfant en crèche va dépendre non seulement du déroulement de la période d'adaptation, mais également :

- Du respect du temps de présence de l'enfant en crèche, maximum 10h par jour
- De la prise en compte de ses moments de repos (ne pas le faire venir durant son temps de sieste, par exemple).
- Du contenu du formulaire d'adaptation dans lequel est inscrite « l'histoire » de l'enfant (habitudes de vie, régime alimentaire, repos, etc.).
- De son aménagement personnalisé à la crèche (petit casier, vestiaire, brosse à dents, etc.)
- De la préparation de son « sac de crèche » avec ses effets personnels tels que les habits de rechange, Doudou, lolette, etc.

En général, cette période est échelonnée sur une ou deux semaines selon les besoins de l'enfant en considérant :

- Son âge
- Son rythme d'accueil
- Son contexte familial
- Une reprise du travail après le congé de maternité

L'adaptation à la crèche « les Petits Kangourous/ D'Chline Kängurus » se base sur le modèle de Berlin » (Berlinereingewöhnungsmodel). Ce modèle a pour objectif d'introduire l'enfant et le parent auprès de l'équipe éducative de manière progressive, idéalement sur deux semaines.

Pour se faire, nous amenons le concept d'adaptation en trois étapes, de manière progressive.

1ère étape : l'enfant est accompagné du/des parent/s

La première étape se déroule sur 2 à 3 jours.

- 1er jour : les parents et l'enfant viennent entre 1 heure à 1h30 à la crèche. Premier contact avec la référente.
- 2ème jour : les parents accompagnent l'enfant et restent environ 1h30 à 2h00 à la crèche. Lors de cette période, les parents laissent l'enfant jouer tout en restant à proximité de lui. C'est lors de cette 2^e journée que les parents et la référente remplissent ensemble le formulaire d'adaptation afin de répondre aux questions indispensables pour une bonne prise en charge (habitudes de vie, régime alimentaire, état de santé, situation familiale, etc.). Il s'agit également du moment où la référente répond aux diverses questions et/ou angoisses des parents.
- 3^e jour : si les parents et l'enfant en ressentent le besoin, ils peuvent venir une 3^e fois avant que l'enfant ne fréquente la crèche sans ses parents.

2^e étape : la séparation

Cette deuxième étape est très importante pour tous les acteurs : l'équipe éducative, l'enfant et les parents. Plus le/les parent/s se sentent en confiance plus la séparation se passera dans de bonnes conditions.

Si la séparation se déroule dans des conditions optimales, nous pouvons poursuivre l'adaptation selon le schéma normal. Dans le cas contraire, nous adaptons la suite selon les besoins de l'enfant et des parents.

- 4^e jour : le jour de la première séparation. Nous conseillons aux parents de rester environ 20 minutes avec l'enfant, de lui expliquer qu'il va s'en aller une petite heure et qu'il va revenir le chercher.

3^e étape : introduction des moments clés de la journée progressivement.

A partir du 5^e jour, nous introduisons petit à petit les moments clés de la journée à savoir, l'accueil -le cercle, le repas, la sieste, etc.

- 5^e jour : nous proposons aux parents de faire venir l'enfant une demi- journée soit le matin soit l'après-midi. Si tout se passe bien, nous proposons pour la suite que l'enfant reste une journée entière.

Après cette journée entière si tout s'est bien passé, l'enfant peut commencer la fréquentation normale à la crèche.

La crèche a opté pour la pédagogie du groupe vertical – plus communément connu sous le nom de la pédagogie multi âge. Chaque enfant observe et participe à des activités / jeux d'enfants plus petits ou plus grands – ce qui lui permet d'être stimulé dans l'apprentissage de l'autonomie, d'être plus rapidement intégré et de se sentir en sécurité au sein du groupe. A noter également que le groupe vertical permet d'éviter de faire de nouvelles adaptations à l'interne jusqu'à l'entrée à l'école enfantine.

2.5 Déroulement d'une journée

- | | |
|-------------------|--|
| ▪ 6h30 – 9h00 : | Arrivée des enfants |
| ▪ 7h30 – 8h30 : | proposition d'un petit déjeuner |
| ▪ 8h30 – 8h50 : | jeux libres / contrôle des couches |
| ▪ 8h50-9h00 : | rituels du rangement. |
| ▪ 9h00 : | rituel du bonjour |
| ▪ 9h15 – 11h : | proposition de diverses activités. |
| ▪ 11h-11h30 : | départ des enfants été présents uniquement le matin
sans repas |
| ▪ 11h15- 11h45 : | repas du midi |
| ▪ 11h45- 12h10 : | contrôle des couches, brossage des dents, prise de leurs
doudous et lolettes |
| ▪ 12h-12h30 : | départ des enfants qui ont fait la matinée avec repas. |
| ▪ 12h15 – 14h30 : | Sieste / repos. |
| ▪ 13h30- 14h00 : | Arrivée des enfants de l'après-midi |
| ▪ Dès 14h30 : | contrôle des couches puis ensuite proposition diverses
activités. |
| ▪ 15h30-16h : | goûter |
| ▪ 16h15 -18h30 | préparation des enfants au départ pour la maison ; contrôle des
couches, lavage des mains, et préparation des affaires. |

- En attendant les parents, diverses activités peuvent être proposées aux enfants ou jeux libres.

2.6 Accueil et départ.

L'accueil de l'enfant en crèche est un moment délicat et important. La séparation avec le/s parent/s doit se faire en douceur ; c'est pourquoi, il est demandé aux parents de prévoir du temps. Dans les cas de séparation plus difficiles, des petits rituels d'au revoir sont mis en place afin d'accompagner l'enfant dans le processus de séparation

- **L'accueil** : une professionnelle accueille l'enfant et s'informe auprès de ses parents afin d'assurer une bonne prise en charge. Les informations sont transcrites dans un journal de bord. L'enfant est accompagné vers le groupe. Lorsque la séparation présente des difficultés, de petits rituels sont instaurés en collaboration avec les parents (ex : aller dire au revoir à la fenêtre, etc.).
- **Le départ** : le départ se fait avec un parent ou une personne autorisée. La professionnelle accompagne l'enfant. Elle fait le feedback du déroulement de la journée et leur rend les effets personnels de l'enfant.

2.7 Accueil du matin

Vers 9 heures, l'équipe éducative est au complet et les enfants tous là (sauf dans les cas d'absence annoncée), le rituel du bonjour peut commencer.

Ce rituel a été mis en place dans le but de

- Se dire bonjour
- Donner une orientation à l'enfant pour qu'il puisse se situer dans le temps et l'espace – créer un sentiment de sécurité.
- Apprendre à se connaître, se rencontrer
- Permettre à l'enfant de garder un petit moment à lui, de laisser la place aux autres
- Apprendre à écouter les autres et à attendre son tour

Dans la salle polyvalente, le coin du rituel du bonjour est installé – un tapis rond au sol – des petits coussins en cercle – les enfants sont invités à s'asseoir l'un à côté de l'autre en rond. Tout le monde se donne la main – le rituel du bonjour commence par la chanson du « bonjour ». Ensuite, les enfants vont coller leur photo sur la petite maison dessinée au mur – ainsi, ils visualisent qui est là ou pas au cours de la journée. Le rituel se termine soit en écoutant une histoire, en chantant des chansons, par un échange / une discussion, pour partager les émotions, parler de ses expériences - c'est un moment privilégié avec l'éducatrice et le groupe. C'est également à ce moment que l'éducatrice explique le programme de la matinée (sortie, bricolage, jeux libres, visite, etc.).

2.8 Diverses activités éducatives.

Lors d'une journée en crèche, les enfants participent à diverses activités éducatives proposées par les professionnelles. Ces activités occupent une place importante dans leur évolution en crèche. Elles leur permettent de développer leurs compétences et d'acquérir de nouvelles connaissances.

Les bébés se trouvent dans un espace nourrissons aménagé dans lequel nous allons retrouver du mobilier de motricité adapté à leur âge et besoin selon leur stade de développement ; ainsi que des jeux accessibles à leur hauteur et des aires de découvertes. Les bébés ne restent pas toute la journée dans le lit, - transat. Pour favoriser leur développement, la pédagogie de la motricité libre est favorisée. L'espace est aménagé de telle sorte que l'enfant puisse partir à la découverte sous l'œil vigilant de l'éducatrice.

Toutes les activités sont proposées et non imposées aux enfants. Ils font de nouvelles découvertes, font leurs propres expériences à leur rythme toujours encadrés par l'adulte.

Les types d'activités rencontrées sont :

- Les activités thématiques, manuelles (ex, bricolage),
- Le jeu libre, symbolique, dirigé
- Les activités de transition
- Les activités de la vie quotidienne (soin, hygiène, etc.)

2.8.1 Les activités thématiques

Comme le mot l'indique, les activités sont choisies selon une thématique faisant ainsi référence aux journées culturelles. Selon les thématiques, l'équipe éducative organise des ateliers de création (Carnaval, Pâques, Fête des Mères, Fête des Pères, Noël, etc.). Un accent est également mis sur les activités intergénérationnelles.

Réalisées sur plusieurs semaines, les activités peuvent se présenter sous différentes formes telles que :

- Activités selon des thèmes proposés par l'équipe éducative ou choisi par les enfants (ex : les 5 sens, la nature, les couleurs, les animaux, le corps humain, les saisons, etc.).
- Raconter des histoires de manière théâtrale
- Chanter / composer des chansons
- Événements particuliers (fête de Noël, Pâques, etc.)
- Activités créatives (culinaires, bricolage, jeux, etc.).

- Activités extérieures (promenade, pique-nique, visite du musée, visite zoo, etc.)
- Journée en forêt

Si l'opportunité se présente, des activités intergénérationnelles sont organisées dans le but :

- D'initier les enfants à la notion de grandir, vieillir
- De permettre aux enfants d'être en contact avec des personnes d'âges différents.

La réalisation de ces activités intergénérationnelles ne sont possibles que si :

- Une collaboration avec un home à proximité est possible.
- Les activités et événements sont planifiés suffisamment tôt.
- Les intérêts et le rythme de chacun sont respectés. Les activités proposées seront libres et volontaires
- Les spécificités liées à l'âge de chacun sont prises en considération.

2.8.2 Jeux libres, jeux symboliques.

Lors du temps passé en crèche, l'enfant a la possibilité de jouer librement ou de manière symbolique.

Le jeu libre est une activité créative où l'enfant construit son jeu par lui-même avec différents matériaux mis à disposition ; tout en respectant les règles de collectivité. Les objectifs principaux étant de lui permettre de laisser parler son imagination et de se socialiser en interagissant librement avec ses camarades.

L'équipe éducative souhaite donc :

- Respecter le choix du jeu de l'enfant
- Mettre à disposition divers coins jeux
- Poser un cadre bienveillant, observer, être disponible si l'enfant le demande.
- Laisser l'enfant agir comme il le souhaite, tout en veillant à sa sécurité et à celle des autres.
- Laisser l'enfant gérer sa relation à l'autre.
- Selon la dynamique, les enfants peuvent mener leurs jeux comme ils le souhaitent.
- Donner du temps et de l'espace pour le jeu et les rapports sociaux
- Être à l'écoute en cas de besoin (conflits, etc.) et aider à résoudre d'éventuels difficultés rencontrées.

Le jeu symbolique apparaît lorsque l'enfant commence à faire semblant d'exécuter une action de sa vie, en dehors de son contexte, telle que faire semblant de dormir, manger, donner à manger à un bébé, être un marchand, etc.).

Le jeu libre favorise :

- L'esprit de créativité de l'enfant
- L'apprentissage des règles de vie par le respect du matériel et des camarades.
- La construction de sa personne : la confiance en soi
- Le développement émotionnel, cognitif, s o c i a l et bien entendu moteur
- La socialisation : le partage, la gestion des conflits, la coopération
- L'imagination : inventer des jeux, des histoires, imiter des scènes du quotidien

2.8.3 Jeux dirigés.

Le jeu dirigé est proposé et mené par une professionnelle avec un objectif. L'adulte présente aide à structurer l'activité ludique, mais laisse l'enfant mener et diriger l'activité. Cette séance d'apprentissage est non seulement divertissante, mais également efficace pour l'apprentissage.

En utilisant les pratiques appropriées sur le plan du développement, de nombreux domaines associés au développement et à l'apprentissage sont renforcés. L'apprentissage par le jeu soutient l'apprentissage des aptitudes socio-émotionnelles, le développement intellectuel général, les capacités d'autorégulation.

Le jeu dirigé privilégie :

- L'écoute
- L'apprentissage des consignes liées à l'activité, aux autres et à soi-même
- La découverte et l'utilisation de matières et matériaux différents
- L'entraînement de la motricité fine et globale
- La valorisation des capacités de l'enfant
- La concentration

Pour le bon déroulement du jeu dirigé, la professionnelle joue un rôle important puisqu'elle

- Prépare le cadre et s'assure que l'environnement de jeu est bien sécurisé et adéquat à l'enfant.
- Met à disposition du matériel approprié à l'âge des enfants du groupe
- Définit et énonce les règles
- Accompagne l'enfant dans le jeu en l'encourageant
- Permet à l'enfant de s'approprier l'activité

2.8.4 Les activités de transition.

Les activités de transition, plus communément connues sous le nom de « rituel » permettent d'établir un pont entre un moment de vie et/ou une activité par une

chanson, un objet musical précis, etc. Elles occupent une grande place dans le déroulement de la journée.

Elles permettent :

- De régulariser le quotidien des enfants en leur apportant un rythme et ainsi un sentiment de sécurité.
- D'harmoniser les rapports entre le temps, les activités et les besoins des enfants (ex : préparation pour le repas du midi).
- D'acquérir de nouvelles habiletés telles que l'autonomie, les compétences relationnelles, sociales, la confiance en soi et en son environnement.

2.8.5 Les activités de la vie quotidienne

Les activités de la vie quotidienne sont celles qui reviennent de manière régulière telles que les accueils, le cercle du matin, le repas, les collations, les siestes, l'habillage, le déshabillage, les soins d'hygiène et les départs.

2.8.6 Sieste / repos

Le moment de la sieste / le repos étant un moment fondamental pour le bien-être de chaque enfant, l'équipe éducative y porte une grande importance, respecte le rythme du sommeil de chacun, met en place un rituel. C'est au cours de son sommeil que l'enfant se développe biologiquement et psychiquement.

Déroulement : un adulte aménage la salle polyvalente en salle de sieste. Des petits matelas sont mis au sol avec une couverture. L'adulte place à l'entrée de la pièce les petites caisses de chaque enfant, pouvant ainsi y déposer leurs habits. L'image de chaque enfant est placée sur le matelas, lui permettant ainsi de trouver sa place.

Les enfants ne faisant pas la sieste, vont dans un coin lecture qui est située dans la salle principale. L'adulte leur lit / écoute une histoire afin qu'ils restent au calme un petit moment.

2.9 Promenade

Les sorties en crèche ont lieu tous les jours de l'année et si possible par tous les temps. La crèche s'engage à avoir un équipement d'extérieur adéquat.

Les promenades répondent avant tout à un besoin physique mais également culturel, permettant notamment la découverte de nouveaux environnements, les variations saisonnières avec leurs conséquences (températures, changement de couleur, pluie, vent, neige, etc.).

Les buts étant :

- La sensibilisation aux dangers, le respect de la nature
- S'aérer
- Découvrir l'environnement et la nature, la végétation, les saisons, la météo.
- Pouvoir se défouler, bouger, développer sa motricité globale
- S'aventurer et explorer des endroits inconnus
- Apprendre les règles de sécurité à l'extérieur et les attitudes à adopter
- Stimuler les sens de l'enfant.

2.10 Repas

L'alimentation étant importante pour le développement et la croissance des enfants, tout au long de la journée ils vont pouvoir prendre des repas en commun tel que le petit déjeuner, une petite collation, le diner et le goûter afin de couvrir leurs besoins nutritionnels quotidiens.

Afin d'apporter la meilleure alimentation possible, la crèche va se faire certifier par « Fourchette Verte ». Ce label certifie que l'alimentation fournie aux enfants durant la journée respecte les apports énergétiques nécessaires au bon développement de manière équilibrée.

Les moments de repas jouent un rôle important dans l'éducation. A la crèche, ils se veulent des moments de convivialité, de partage, de découverte et plaisir. Ils sont particulièrement propices à l'exploration sensorielle et au développement de l'autonomie et du sentiment de compétence. Le repas et les collations sont également des occasions idéales pour le personnel éducatif pour promouvoir l'acquisition de saines habitudes alimentaires pour l'enfant et de favoriser le développement de ses compétences sociales (attendre son tour pour être servi, s'entraider, etc.). L'autonomie de l'enfant est mise en avant : l'enfant mange par lui-même ou avec l'aide de l'adulte si besoin. En fonction de son âge, il apprend à se servir et à débarrasser la table. Afin de privilégier une ambiance familiale et conviviale, le personnel éducatif partage ce moment avec les enfants. Lors du repas, l'enfant n'est pas contraint de manger mais il est encouragé à goûter à tout.

Ainsi, les buts étant :

- Manger tous ensemble dans une bonne ambiance
- Manger avec plaisir et au rythme des enfants
- Être disponible et à l'écoute des enfants
- Sensibiliser les enfants à la découverte des aliments, aux saveurs
- Respecter la nourriture.
- Apprendre à manipuler correctement ses couverts et se tenir convenablement à table.
- Apprendre à manger en collectivité.

2.11 Hygiène

L'équipe éducative accompagne l'enfant dans l'apprentissage de la propreté au quotidien. Elle l'amène à prendre conscience de son corps et à prendre soin de lui au travers des activités de la vie quotidienne (brosser les dents, laver les mains, etc.). Il est sensibilisé aux règles d'hygiène de base en fonction de ses capacités. L'équipe éducative invite l'enfant à se laver régulièrement les mains (avant et après les repas, après chaque passage aux toilettes, etc.) Dès l'apparition des premières dents, l'équipe éducative brosse les dents des bébés/ enfants. Elle familiarise les bébés/enfants avec la brosse à dents, les laisse la tenir seuls, la mettre dans la bouche, leur montre les mouvements tout en les accompagnant.

Le change de l'enfant est un moment privilégié avec l'adulte au cours duquel ce dernier favorise la communication et le bien-être de l'enfant tout en veillant à préserver son intimité. L'équipe éducative accompagne le travail effectué par les parents dans l'apprentissage de la propreté.

2.12 Les limites et autorités.

Pour le bon fonctionnement du groupe et l'organisation, il est essentiel d'instaurer des règles de vie collectives indispensables au bon fonctionnement du groupe. Elles doivent être clairement posées afin que l'enfant comprenne ce que l'adulte attend de lui ; elles doivent être cohérentes, compréhensibles et surtout réalisables.

Elles seront un support pour l'enfant, l'aidant à s'adapter à diverses situations. Selon l'âge et la maturité des enfants, les règles sont évolutives. Elles seront appliquées en accord avec les parents.

Les buts communs de ces règles sont

- Assurer la sécurité des enfants
- L'apprentissage de la vie sociale, en collectivité
- L'apprentissage du respect d'autrui et de soi
- Donner des repères à l'enfant pour qu'il puisse se construire.

Lors de transgression des règles / limites, l'éducatrice est parfois amenée à recadrer l'enfant ; en tenant compte de son âge, exprimé de manière claire, en fonction du niveau de compréhension de l'enfant.

Lors de recadrage, l'éducatrice s'engage à ce que le respect moral et physique de l'enfant soit garanti.

Les règles sont définies par l'équipe éducative lors d'un travail de réflexion et nous discutons des manières possibles et tolérables de recadrage.

3. DIFFERENTS ACTEURS

3.1 Les parents

- Peuvent inscrire leur/s enfant/s en fonction de leur/s besoin/s, mais au minimum 3 demi-jours par semaine.
- Placent leur/s enfant/s en collaboration avec l'équipe éducative
- Prennent connaissance du règlement, du contrat d'accueil, du fonctionnement de la Crèche et de l'Association
- Lors de l'inscription, ils adhèrent à l'Association moyennant une cotisation annuelle. Ils sont activement invités aux manifestations promouvant la crèche.
- Respectent la structure, le personnel éducatif et les valeurs de la Crèche
- Nomment l'un d'entre eux afin d'être représentés au comité de l'Association

3.2 L'équipe éducative

- Accueille les enfants en collaboration avec les parents
- Applique la ligne pédagogique de la Crèche et respecte ses valeurs. Elle tend à les mettre en pratique.
- Accompagne et répond aux besoins des enfants de manière : individuelle, collective, sécuritaire
- A la possibilité d'adhérer à l'Association. Les employés/ées nomment un membre du personnel qui les représentera au comité de l'Association.

L'équipe éducative de la Crèche se compose de deux co-directrices, d'éducatrices diplômées, d'assistantes socio-éducatives, d'auxiliaires de la petite enfance et de stagiaires, apprenties ; auxquelles incombe la responsabilité de la prise en charge des enfants accueillis quotidiennement.

3.3 Organisation (management horizontal)

Le modèle du management horizontal, pratique innovante depuis 2016, est la stratégie de développement de l'entreprise. Nous parlons d'une innovation car il y a une amélioration des outils, du style de management, du style d'accompagnement., Le but est de faire évoluer le rôle du manager en le faisant passer du statut d'encadreur à accompagnateur. L'axe se concentre non plus sur le matériel mais sur l'être humain. Mais les modèles de décision quant à eux ne changent pas ; ce sont toujours le personnel de la direction qui décident. Le manager est à l'écoute de ses collaborateurs, les aide à trouver des solutions idéales à leurs problèmes en usant de son sens de réflexion, de son observation, de son expérience.

Les interventions ne sont plus basées sur le résultat, mais sur le processus de travail. Le collaborateur devient acteur de ses interventions au sein de l'entreprise. Renforcement de l'implication et prise d'initiative de chaque collaborateur. La place de chaque collaborateur est ainsi prise en considération et valorisée. Ainsi, ce concept est très bien adapté à nos modes de travail collaboratifs.

Néanmoins, la mise en place n'est pas toujours des plus faciles. Cet état d'esprit est déterminé par divers facteurs dont notamment :

- La communication
- La transparence
- Le respect
- Un esprit fort de coopération
- De l'implication
- La volonté de changement
- La prise d'initiative.

Ainsi, c'est par le dialogue qu'il est possible d'assurer le bon fonctionnement de l'équipe qui se réunit régulièrement.

La directrice stratégique et les co-directrices de la crèche se réunissent une fois par semaine afin de faire le point sur l'organisation de l'ensemble des groupes, sur le fonctionnement de l'équipe, sur les problèmes/ difficultés rencontrés, sur les observations des enfants (développement physique /psychique), etc.

3.4 Autorités

- Autorisation, accréditation, surveillance et conseil
- Collaboration positive, claire et telle que la loi la définit
- Participation promotionnelle
- Application des conventions collectives et individuelles des communes

3.5 Les membres du comité de l'Association

- Autorisent à exercer la gestion financière de la crèche et de l'Association
- Participent avec les membres de l'Association sous forme de groupe de travail
- Participent et collaborent avec d'autres associations selon les buts visés par les statuts de L'Association et la ligne pédagogique

3.6 Les entreprises

- Font un partenariat
- Avec la réservation de places pour les employés/ées

- Permettent la mise en valeurs des entreprises
- Parrainage

4. CONCLUSION

Dès l'ouverture de la Crèche, la directrice stratégique ainsi que les co-directrices mettront tout en œuvre afin d'assurer le succès et la continuité en offrant support, plateforme et transparence aux employés ainsi qu'aux parents pour les projets à venir.
